CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E4634** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE 27/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 7 774

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NIMES 93 B 167

Siret : 390 258 929 00038

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9240052

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2/677892

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2/677892

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : PELATAN

326 AVENUE DOCTEUR FLEMING
ST CESAIRE
30900 NIMES

Téléphone : 04 66 23 48 33 **Fax :** 04 66 64 15 18

Portable :

Responsabilité légale :
PELATAN DANIEL CO-GÉRANT / PELATAN ANDRE CO-GÉRANT / PELATAN ALAIN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : peinture@pelatan.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 653 465 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	8	04/04/2024
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)	8	20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/03/2026 12:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.